

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Si l'ancien ministre était ici ce soir, je suis sûr qu'il dirait la même chose. Je ne sais pas ce que l'honorable député reproche à M. Jean Lesage. Je ne sais pas pourquoi il le déteste au point de l'accabler comme il l'a fait ce soir.

N'oublions pas que tout l'argent affecté à ce programme dont nous parlons et auquel l'honorable député trouve tant à redire avait été inscrit dans les crédits de 1957-1958 par l'ancienne administration. Je dois m'en remettre aux effectifs et à l'organisation prévus par l'ancien gouvernement. On ne saurait blâmer personne de cette tragédie. Les difficultés sont tellement nombreuses dans cette région qu'il est pour ainsi dire impossible de les surmonter. Tous les membres de la Chambre, comme aussi tous les Canadiens, sont peiné de cette catastrophe mais, avant de blâmer qui que ce soit, il faut être très prudent.

L'honorable député a adopté ce soir une nouvelle tactique. Il a attaqué le ministère et a comparé des chiffres. Je suis très heureux, monsieur le président, que vous lui ayez permis de citer ces chiffres car ce qu'il a cité était le total dépensé par le ministère au cours des années. J'aimerais citer ce soir les chiffres relatifs à la construction dans le Nord car cette entreprise a coûté en 1949-1950 moins d'un million de dollars; en 1950-1951, deux tiers de million de dollars; en 1951-1952, un quart de million de dollars; en 1952-1953, un quart de million de dollars; en 1953-1954, un quart de million de dollars; en 1954-1955, un tiers de million de dollars; en 1955-1956, moins de deux millions de dollars; en 1956-1957, 5,8 millions; en 1957-1958, les crédits de cette année, 12,1 millions de dollars, plus les prévisions principales de 1958-1959, dont nous nous préoccupons, soit 15,7 millions de dollars et les prévisions supplémentaires de cette année, de 3,5 millions de dollars, ce qui représente un total de 19,2 millions. N'oublions pas que les crédits de l'an dernier, fixés par l'administration antérieure pour la construction dans les Territoires du Nord-Ouest, se sont élevés à 12,1 millions de dollars. Cette année, je demande 19,2 millions de dollars et les chiffres affectés au Yukon sont encore plus impressionnants.

Vu la discussion qui s'est déroulée au comité durant 25 à 28 heures, ceci n'est en somme qu'une répétition de ce qui y a été dit. Je pense qu'on en est rendu, non pas à demander des renseignements au ministère mais à porter des accusations de caractère politique. Si l'on veut reprendre la dernière campagne électorale pour demander aux gens des Territoires du Nord-Ouest s'ils veulent cette somme de 19 millions, on devrait avoir le courage de le dire.

[M. Hardie.]

Il n'y a pas si longtemps, l'honorable député a censuré le gouvernement à cause de sa politique de mise en valeur. Il a entendu aujourd'hui son chef avertir le pays de l'importance du travail qui s'accomplit dans nos régions septentrionales et nous rappeler que nous devons continuer d'y avoir l'œil bien ouvert. Il a dit effectivement que nous devons occuper réellement ces régions septentrionales. Il a changé d'idée depuis les élections. L'expérience lui a appris quelque chose. Il ne parle plus de relier les igloos entre eux. Il parle maintenant du maintien de notre souveraineté dans les régions septentrionales du pays. Mais vous allez dans la direction opposée en cherchant à détruire ce que nous faisons. Vous n'aimez pas ce programme de mise en valeur du Nord.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, j'hésitais un peu à prolonger cette discussion, mais les dernières paroles du ministre qui a osé dire que mes observations de cet après-midi dénotaient un changement d'idée de ma part ont dissipé mes doutes. Il a parlé d'une nécessaire et effective occupation du Nord. Je pourrais lui montrer nombre de déclarations que j'ai faites au cours des années, sans oublier des déclarations faites aux États-Unis et des articles publiés dans des revues américaines, où je signalais, il y a des années déjà, que non seulement le Canada avait droit à ce territoire de l'Arctique mais qu'il allait l'affirmer par une occupation effective du territoire en question. Donc, monsieur le président, il n'est pas question de conversion dans mes observations de cet après-midi.

Sur les Esquimaux mourant de faim, le ministre vient de nous lire un rapport à fendre le cœur et où se trouvent relatées en termes très simples mais très éloquents la famine et la mortalité tragique qui se sont abattues sur ce petit groupe de Canadiens. Nous nous vantons souvent de notre civilisation moderne qui a développé la mécanique et nous a donné le niveau de vie le plus haut du monde. Toutefois, cette tragédie nous a fait discerner qu'il y a encore des Canadiens dont le problème est la simple survie, non de s'acheter ou de ne pas s'acheter un second téléviseur. Peut-être cette discussion aidera-t-elle le gouvernement à prendre des mesures à ce propos. Je ne blâme pas le gouvernement de cette tragédie. Il y a eu ensemble de circonstances regrettables. Mais cette discussion et les renseignements qu'elle a diffusés aideront peut-être à prévenir la répétition de pareilles tragédies. Si ce résultat est atteint, nous nous réjouissons tous de la publicité faite, à la Chambre, autour de cet événement.